

Separation des pouvoirs et regime presidential

Par **estrilla**, le **24/11/2006** à **17:02**

Salut tout le monde!

voila j'ai une dissertation pour la semaine prochaine le sujet est: "separation des pouvoirs et regime presidential"

je bosse depuis le debut de l'aprem dessus et je n'arrive pas a trouver un bon plan! je galere trop!

voici mon ébauche de plan:

I- L'aménagement du pouvoir: le principe de separation
A-L'origine empirique de la séparation des pouvoirs en Angleterre
B-L'expression theorique de la séparation des pouvoirs

II- La séparation stricte des pouvoirs: le regime presidential
A-Definition
B-Le cas des EUA

je sais je sais c'est bidon!!!!!! mais je galere trop!!!!!! alors si vous avez un ptit conseil a me donner... ou si vous avez envie de m'aider a organiser un meilleur plan... merci d'avance!!!!!!

Par **akhela**, le **24/11/2006** à **19:58**

désolé de te le dire mais toute ta 1er partie est HS (enfin selon ma vision du sujet : il faut traiter ensemble la séparation des pouvoirs et le régime présidentielle).
cherche du côté de l'origine des régime présidentielle (pourquoi un régime avec un président fort), les conséquence du régime (pas de pression du législatif sur l'exécutif et inversement)...

Par **estrilla**, le **24/11/2006** à **20:34**

ah bah ok! merci pour le conseil! j'avoue que du coup je suis complètement paumée... je ne sais plus comment avancer... il faut que je recommence la première partie! eh bah il n'est pas pres d'etre fini ce devoir...
merci quand meme!

Par **akhela**, le **24/11/2006** à **21:22**

à priori ton sujet ne parle pas de l'ensemble de la théorie de la séparation des pouvoirs mais seulement dans son application en régime présidentielle

Par **mathou**, le **24/11/2006** à **23:40**

D'accord avec Akhela, je trouve que tu ne traites le sujet que dans ton II. Mais faut pas te .wink.

sentir paumée pour autant, on a tous un peu de mal au début 

Si on reprend : ton sujet c'est " séparation des pouvoirs ET régime présidentiel ". L'intérêt c'est de partir des définitions de chacune de ces notions, ce que tu as bien fait dans ton premier plan. Ensuite, il faut mettre toutes ces idées en corrélation : là tu notes tout ce qui te passe par la tête sur ton brouillon.

De la confrontation de ces idées doit émerger une ou deux questions, soit un paradoxe, soit une application particulière d'un régime... C'est ta problématique, la façon dont tu vois le sujet, ce que tu as envie de dire dessus au lecteur.

Il faut te demander quand tu as un sujet, ce qui a pu passer par la tête de ton chargé de TD (

oui, bon, on se demande souvent ça ) : plus précisément, quel est

[b:1032at5m]l'intérêt [/b:1032at5m]de poser le sujet ? Pourquoi on parlerait de séparation des pouvoirs et de régime présidentiel, qu'est-ce que ces notions ont en commun, est-ce que l'une applique l'autre, quelle est l'efficacité du régime présidentiel par rapport à la séparation des pouvoirs, est-ce que pour une même séparation des pouvoirs il y a plusieurs applications de régimes présidentiels... Une fois que tu as ta problématique, ton plan ne fera que la développer, l'expliquer et la justifier.

Farfouille encore un peu et dis-nous ce que tu veux exprimer à travers ce sujet, on t'aiguillera :wink:



Par **estrilla**, le **25/11/2006** à **11:14**

Merci beaucoup pour votre aide! je vais me repencher dessus et essayer de dégager une bonne problématique!

je vous tiens au courant et si j'ai besoin de votre aide a nouveau je vous appelle au secours

:oops:

Image not found or type unknown

sur ce a+ tard et merci!

Par **estrilla**, le **25/11/2006** à **12:58**

Bon voila j'ai refais mon plan en essayant de suivre vos conseil alors j'espere que ça va aller!

Problématique: Comment s'applique la séparation des pouvoirs dans les différentes formes du régime présidentiel?

I- Le principe de séparation des pouvoirs dans le régime présidentiel

A- La notion de séparation des pouvoirs

1- Les origines

2- L'expression théorique

B- Le régime présidentiel

1- Une séparation organique rigide

2- Une séparation fonctionnelle

II- Les formes du régime présidentiel

A- Les vraies formes du regime présidentiel : le cas des EUA

1- La consitution de 1787

2- La légitimité du president

B- Les déformations du régime politique

1- Le cas de l'Europe

2- Le cas de l'Amérique du Sud

Alors vous en pensez quoi? c'est mieux ou c'est encore mauvais?????? j'ai besoin de

vous!!!!!!! Image not found or type unknown

:lol:

merci d'avance! Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **25/11/2006** à **20:55**

Courage Estrilla

:lol:

Image not found or type unknown

Je dirais que c'est mieux parce qu'il y a plus de réflexion, mais que ton plan ressemble au premier que tu avais proposé, ou alors que les intitulés ne semblent pas correspondre vraiment à ta problématique. C'est normal, c'est pas évident de trouver des phrases qui " cinglent ". Je crois avoir compris à travers ton plan que tu pensais à une partie théorie de la séparation en régime présidentiel et une partie pratique - c'est ce que tu veux démontrer ?

Le petit " truc " quand c'est comme ça, c'est de trouver des intitulés engagés, par exemple (vieux souvenirs de constit', je garantis rien) :

- " un principe théorique aux modalités d'application diverses " (fondement de la séparation rigide aux Etats Unis, souple en Grande Bretagne)
- " un principe de séparation mis en oeuvre de façon stricte/rigide " (cas des Etats Unis) ou " de façon souple " (régime parlementaire, mais ça ne concerne pas vraiment ton sujet)
- " un principe battu en brèche par les réalités politiques " (dans le cas du présidentielisme, ce serait par le leadership présidentiel qui montre la haute place de l'exécutif, exécutif qui participe au processus législatif, ou en France la présidentialisaton : paradoxe, la séparation des pouvoirs est un principe de démocratie libérale fondamental appliqué de différentes façons)

Bon, en même temps j'essaie de lire à travers, je suis peut-être à côté de ce que tu voulais dire.

oops.
dire Image not found or type unknown

Par **Spaceman20**, le **25/11/2006** à **23:02**

Dans une première partie tu pourrais parler de la séparation stricte sur le plan organique(le l'exécutif ne procède pas du législatif, bicamérisme(parlement composé de deux assemblées dont les membres sont élus distinctement).

Dans une deuxième partie tu pourrais parler de la séparation des pouvoirs qui est moins stricte sur le plan fonctionnel.

Empiètement mutuel, faculté de statuer, empêcher.

Droit de véto de l'exécutif.

Par **estrilla**, le **26/11/2006** à **10:52**

Merci a tous pour vos conseils! Pour repondre a Mathou tu as bien compris je voulais faire une partie théorie et une partie pratique! et tu as raison mes titres ne sont pas bons il faut que je trouve quelque chose qui va accrocher! je vais essayer de modifier cela!

Et pour repondre a Spaceman20 merci de me proposer un plan mais j'ai l'impression que je n'aurai jamais assez de chose pour faire une disserte! mais bon je vais réfléchir a tout ça! merci beaucoup en tout cas!

je vous tiens au courant! et si vous avez d'autres conseils a me donner n'hésitez surtout

.wink.

pas!!!!!!!!!! Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **26/11/2006** à **20:29**

juste pour être précis: ton I A/ reste hors sujet, mais par contre le reste du plan est assez bon et je trouve même que l'idée est excellente, il faut juste que tu arrive à faire coller ton I A/ avec le sujet.

Par **estrilla**, le **29/11/2006** à **21:51**

Bon bah voila j'ai rendu ma dissert' aujourd'hui a|grs on verra bien! en tout cas merci a tous

ceux qui m'ont aidé! bonne continuation a tous! Image not found or type unknown

tchao!

Par **prince89**, le **04/04/2012** à **16:43**

bjr,j'ai un sujet de TD portant sur le régime présidentiel et collaboration des pouvoirs.j'ai essayé d'élaborer ce plan suivant:

I-le regime présidentiel,une separation stricte des pouvoirs

A-le caractère monocephale du pouvoir executif

B-l'indépendance organique des pouvoirs legislatif et executif

II-l'exemple des USA,un régime presidentiel avec une interaction des pouvoirs

A-des prerogatives écrasantes du congrès

B-en face,deux prerogatives essentiels du president.

je souhaiterais que vous apportez vos critiques sur ce plan

Par **jothan**, le **20/02/2014** à **23:06**

je suis etudiant en droit .je veux les caracteres qui expliquent la rigidité du regime presidentiel en amerique?

Par **Sepho**, le **02/05/2014** à **07:27**

Bonjour,

Le sujet de la dissertation est la séparation des pouvoirs EN le régime présidentielle.

Voici mon plan :

Intro :

"Pour qu'on ne puisse abuser [...] le pouvoir arrête le pouvoir".

definir la théorie de la séparation des pouvoirs

deux lecture possible : Régime Parlementaire et Présidentielle.

Definition du régime présidentielle

[s]Problématique[/s] : La séparation des pouvoirs était-elle réellement rigide dans le régime présidentielle ?

[s]Transition[/s] :Le régime présidentiel est celui qui a une organe fait correspondre une fonction

I-Un organe, une fonction

a-le pouvoir exécutif

b-le pouvoir législatif

[s]Transition[/s] : En apparence, la séparation "rigide" néanmoins pour éviter un blocage des institutions, le président et le congrès doivent collaborer comme dans un mariage sans divorce possible.

II-Une collaboration nécessaire

a-Le moyen d'action du président sur le congrès

b-Le moyen d'action du congrès sur le président

Est-il "insuffisant" de parler uniquement du cas des EU ?

Est-ce que ce plan peut convenir, mes transition sont-elles pertinentes ? ou a revoir

D'avance merci

Par **Risbo23**, le **15/02/2015** à **21:16**

bjr Sepho je pense plutot ainsi:

pbtq:comment est aménagé la séparation des pvrs dans un regime présidentiel?

grand 1-une séparation stricte ou rigide au plan organique

grand 2-une séparation atténuée au plan fonctionnel

qu est ce que vous en pensez?

Par **Basekou kaloga**, le **04/06/2018** à **17:51**

Bonjour,Je veux un plan équilibré sur le régime présidentiel

Par **LouisDD**, le **04/06/2018** à **17:57**

Bonjour

Moi la paix dans le monde et l'égalité homme femme...

Mais ce n'est qu'un doux rêve...

Sujet qui date, mieux vaut créer votre propre sujet, de plus il nous faut plus qu'une demande même pas polie pour avoir une réponse, conformément à l'article 7 de notre belle charte, voir le lien dans ma signature.

Bonne journée